

This seed has been treated with Stress Shield 600 seed protectant which contains imidacloprid. Do not use for feed, food or oil processing. Store away from feeds and other foodstuffs.

Ces semences ont été traitées avec le protecteur de semences Stress Shield 600, qui contient de l'imidaclopride. Ne pas utiliser pour l'alimentation destinée à la consommation humaine ou animale ou pour la transformation en huile. Entreposer à l'écart de la nourriture de consommation animale et des autres denrées.

GROUP/GROUPE 4 INSECTICIDE



PROTECT FROM FREEZING/ PROTÉGER DU GEL

REGISTRATION NO. 30668 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 30668 – LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

BAYER CROPS SCIENCE INC.
200-160 Quarry Park Blvd., SE
Calgary, Alberta T2C 3G3

GROWER INFORMATION/RENSEIGNEMENTS AUX PRODUCTEURS : 1-888-283-6847

24 HOUR EMERGENCY PHONE/

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE (24 HEURES) : 1-800-334-7577

SPECIAL USE RESTRICTIONS: This product contains no colourant. Seed treated with Stress Shield 600 must be conspicuously coloured. Regulations pertaining to the *Seeds Act* must be strictly adhered to when using this product.

RESTRICTIONS D'EMPLOI SPÉCIALES : Ce produit ne contient aucun colorant. Les semences traitées avec Stress Shield 600 doivent être visiblement colorées. La réglementation relative à la coloration des semences traitées qui s'applique en vertu de la *Loi sur les semences* doit être suivie à la lettre lorsqu'on utilise ce produit.

Stress Shield® is a registered trademark of the Bayer Group
Stress Shield^{MD} est une marque déposée du Groupe Bayer.



STRESS  **SHIELD**[®]
600

All treated wheat, oat, barley, soybean and legume seed for sale and use in Canada must be labeled with the following information:

- This seed has been treated with Stress Shield 600 seed protectant which contains imidacloprid.
- Do not use for feed, food or oil processing. Store away from feeds and other foodstuffs.
- Toxic to birds.
- Imidacloprid is toxic to bees. Dust generated during planting of treated seed may be harmful to bees and other pollinators.
- To help minimize the dust generated during planting, refer to the “Pollinator Protection and Responsible Use of Treated Seed- Best Management Practices” on the Health Canada webpage on pollinator protection at www.canada.ca/pollinators.
- Do not load or clean planting equipment near bee colonies, and avoid places where bees may be foraging, such as flowering crops or weeds.
- When turning on the planter, avoid engaging the system where emitted dust may contact honey bee colonies.
- Spilled or exposed seeds and dust must be incorporated into the soil or cleaned up from the soil surface.

Additionally, all treated soybean seed for sale or use in Canada must be labelled with the following information:

- When using a seed flow lubricant with this treated seed, only a dust-reducing fluency agent is permitted. Talc and graphite are not permitted to be used as a seed flow lubricant for soybean seed treated with this insecticide. Carefully follow use directions for the seed flow lubricant.

SEED QUALITY: Laboratory and field studies have shown that Stress Shield 600 will not adversely affect germination of treated seeds. Treatment of highly mechanically damaged seed, or seed of known low vigour and poor quality may result in reduced germination and/or reduction of seed and seedling vigour. If seed lot quality is unknown, conduct a germination test on a small portion of seed before committing the total seed lot to a selected chemical treatment. Due to seed quality conditions beyond the control of Bayer CropScience, no claims are made to guarantee germination of carry-over seed.

Toutes les semences de blé, d'orge, d'avoine, de soja et de légumineuses traitées pour être vendues ou utilisées au Canada doit une étiquette comporter les renseignements suivants :

- Ces semences ont été traitées avec le protecteur de semences Stress Shield 600, qui contient de l'imidaclopride.
- Ne pas utiliser pour l'alimentation destinée à la consommation humaine ou animale ou pour la transformation en huile. Entreposer à l'écart de la nourriture de consommation animale et des autres denrées.
- Toxique pour les oiseaux.
- L'imidaclopride est toxique pour les abeilles. La poussière émise au cours du semis des semences traitées peut être nuisible aux abeilles et à d'autres insectes pollinisateurs.
- Afin de réduire au minimum la poussière produite pendant la plantation, consultez le site Web de Santé Canada sur la protection des insectes pollinisateurs, plus précisément les directives fournies à la page « Protection des insectes pollinisateurs et utilisation responsable des semences traitées – Pratiques exemplaires de gestion » au www.canada.ca/pollinisateurs.
- Ne pas charger ni nettoyer le semoir près des colonies d'abeilles et éviter de le faire là où des abeilles peuvent aller butiner, comme les endroits où fleurissent des mauvaises herbes ou des plantes cultivées.
- Lorsque le semoir est mis en marche, évitez de le faire dans un endroit où la poussière émise par celui-ci peut entrer en contact avec des colonies d'abeilles.
- Les semences renversées ou exposées ainsi que la poussière produite par les semences traitées doivent être incorporées au sol ou ramassées.

En outre, toutes les semences de soja traitées pour être vendues ou utilisées au Canada doit une étiquette comporter les renseignements suivants :

- Un agent de fluidité à faible émission de poussière est le seul lubrifiant dont l'usage est permis pour les semences de soja traitées avec l'insecticide imidaclopride. Il est interdit d'utiliser de la poudre de talc et du graphite comme lubrifiant d'écoulement des semences de soja traitées avec cet insecticide. Veuillez suivre attentivement le mode d'emploi indiqué sur l'étiquette du agent de fluidité.

QUALITÉ DES SEMENCES : Les études de laboratoire et sur le terrain ont montré que Stress Shield 600 n'influera pas négativement sur la germination des semences traitées. Le traitement de semences très endommagées par de l'équipement, ou de semences d'une faible vigueur et d'une qualité médiocre peut réduire la germination et/ou la vigueur des semences et des plantules. Si l'on ne connaît pas la qualité du lot de semences, faire des tests de germination sur une petite partie du lot avant de soumettre la totalité du lot au traitement chimique sélectionné. Comme la qualité des semences est liée à des conditions indépendantes de la volonté de Bayer CropScience, la société ne garantit pas la germination des semences mises de côté pour l'année suivante.

CA80028695E 191218E 10/20

Bayer